

COMITE TGV REACTION CITOYENNE

Siège : Centre socio-culturel 86440 MIGNE-AUXANCES

Tél : 06 81 13 67 91 Courriel : reaction-tgv@wanadoo.fr

MONSIEUR ALAIN ROUSSET
PRESIDENT
DU CONSEIL REGIONAL DE NOUVELLE AQUITAINE
14, rue François de Sourdis
33077 BORDEAUX Cedex

Migné-Auxances, le 11 janvier 2022

Objet : Vote pour le financement du GPSO du 13 décembre 2021

Monsieur le Président,

Le vote positif de la Région que vous avez obtenu et son suivi médiatique très largement diffusé nous oblige à réagir, tant l'argumentation employée en faveur du GPSO que sur ses conséquences sur l'environnement et les riverains font abstraction de l'expérience récente de la LGV SEA dont vous ne tenez nullement compte.

Dans vos déclarations vous faites référence aux arguments des adversaires aux projets que vous assimilez à des *fake news*. Mais que dire de votre présentation idyllique faite en séance ? Nous pourrions la qualifier de *lie by omission* (mensonge par omission).

Le Comité TGV Réaction Citoyenne, créé il y a 21 ans, fédère vingt associations. Il a été le principal interlocuteur associatif des protagonistes de la LGV SEA que ce soit le ministère, les Préfets, les Sénateurs, Députés, RFF puis LISEA et tout dernièrement le CGEDD.

Il a acquis ainsi les connaissances nécessaires et utiles donc la légitimité pour émettre des avis fondés en faveur d'une infrastructure socialement et humainement acceptable.

Vous avez annoncé avec force que le GPSO est construit pour un siècle. Certes, mais alors un concept dont l'idée originelle date du milieu du XXème siècle et qui n'a pas évolué depuis, est-il et sera-t-il adapté à l'environnement et à l'Homme de 2100 ?

L'expérience de la LGV SEA et ses conséquences auraient dû vous amener à conditionner votre financement au GPSO à des exigences strictes et clairement énoncées concernant les nuisances. Mais vous êtes-vous, vous-même, préoccupé des impacts réels de la LGV entre Tours et Bordeaux ? Nous en doutons.

Notre association s'est maintes fois exprimée sur les nuisances inacceptables générées par les rames. Nuisances dénoncées par de nombreux élus – sénateurs, députés et maires. Curieusement très peu d'élus de la région bordelaise et de la majorité de la Nouvelle Aquitaine se sont prononcés.

Est-ce à dire que le bruit, les vibrations et la dépréciation des biens sont des notions inconnues pour eux ou que leurs impacts sur la population ne sont pas dignes d'intérêt ? Aussi permettez-nous de vous rappeler, ainsi qu'à vos collègues de l'assemblée de quels ordres sont ces gênes que vous auriez pu limiter si vous aviez émis des conditions : vibrations, bruit, dépréciation des biens sans omettre bien entendu l'impact sur la santé.

Conscient du mécontentement de la population concernée, sur la pression des associations dont le Comité et de nombreux élus, la Ministre Elisabeth Borne avait chargé le CGEDD de réaliser une étude. Le rapport de la mission, bien qu'incomplet et non exempt de critiques (1) a néanmoins relevé les insuffisances des protections.

Critiquable dans son analyse parfois orientée et Incomplet car il n'aborde pas la dépréciation des biens, obligeant les riverains à se tourner vers le cabinet d'avocats Huglo Lepage pour défendre leurs intérêts.

Acceptez que nous vous adressions, de nouveau, nos commentaires qui résument parfaitement les effets négatifs et irréversibles que les riverains de la LGV SEA subissent et que celles et ceux de GPSO vont subir.

Dès 2001, le Comité TGV Réaction Citoyenne dénonçait la prise en compte du bruit moyenné (LAéq) dans la définition des protections phoniques. Aujourd'hui grâce à l'appui de Sénateurs et Députés les associations de la LGV SEA et BPL ont obtenu la prise en compte du bruit réel.

Dès 2003 le Comité TGV Réaction Citoyenne mettait en cause le bien-fondé d'une nouvelle ligne Tours-Bordeaux au détriment d'un aménagement de la ligne historique. Nous estimions, sans faire l'éloge de la lenteur, que l'objectif de mettre Bordeaux à 2 heures de Paris n'était qu'une vue marketing au seul profit de la capitale régionale sans retombées sur les départements traversés. Cet avis, partagé par les élus des départements traversés avait d'ailleurs été souligné dans le dossier APS ⁽¹⁾ établi par RFF. En affirmant lors de la séance plénière que le TGV « n'est pas un train qui vise à centraliser Bordeaux, Toulouse ou Paris mais au contraire qui va revitaliser et redynamiser les territoires », c'est démentir et nier l'expérience de la LGV SEA.

Dès 2006 dans ses avis sur le dossier APS, le Comité TGV Réaction Citoyenne estimait qu'à l'avenir les voyageurs professionnels « déserteraient » le TGV du fait des nouveaux moyens de communication inter et intra entreprises.

Certes le Comité ne présentait pas la pandémie mais celle-ci a accéléré le phénomène et a fait prendre conscience de l'utilité économique et personnel du télétravail.

Monsieur le Président, en donnant votre blanc-seing à la construction de GPSO vous n'avez pas capitalisé sur l'expérience récente de SEA, vous avez très largement sous-estimé les impacts humains sanitaires et économiques, vous avez omis d'adopter une approche systémique du transport ferroviaire.

Les élus de la Nouvelle Aquitaine en tant que co-financeurs seront les responsables des souffrances des riverains car ils n'ont pas su ou voulu conditionner le financement de la Région à des mesures de tous ordres allant au-delà de la stricte application d'une loi datant de 1999, inadaptée aux contraintes et attentes sociétales de 2030.

Ainsi, à l'image de la ligne SEA, la Région Nouvelle Aquitaine sera obligatoirement amenée à financer les travaux de protections supplémentaires d'un coût bien supérieur à celui qu'il aurait pu être si intégré dès la construction. L'Etat, cette fois-ci, abondera-t-il ce financement ? Rien n'est moins sûr. La Région s'engagera-t-elle dès aujourd'hui, à en supporter intégralement les conséquences financières ?

Les membres du Comité TGV Réaction Citoyenne et moi-même sommes à votre disposition ainsi qu'à celle de vos équipes pour apporter nos connaissances, non partisans, sur la LGV SEA.

Dans cette attente, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'expression de nos sentiments respectueux.

Pour le Bureau du Comité

Le Président
de l'A P Chambray lès Tours
Secrétaire du Comité TGV



Maurice MOREAU

Le Président
du Comité TGV Réaction Citoyenne



Patrick LANTRES

Le Président
de l'Association Contre
les Nuisances de la LGV Nord Vienne
Membre du bureau du Comité



Bernard FY

(1) Dossier APS – Impact sur le tourisme – étude socio économique Chap. 6.2.4.2